

Section quatrième

Prix des journées pour le travail de la terre aux différentes époques de l'année

Tableau du prix des journées pour le travail de la terre fixé depuis un temps immémorial dans la commune de S^t-Bonnet-le-Courreaux aux différentes époques de l'année, déduction faite des jours de dimanches et fêtes de commandement.

Différentes époques de l'année	Nombre jours par chaque deux mois	Prix de la journée	Montant pour chaque deux mois	Observations
Du 1 ^{er} janvier au dernier février	52	0 F 30	15,60	
Du 1 ^{er} mars au dernier avril	51	0 F 60	30,60	
Du 1 ^{er} mai au dernier juin	51	0 F 70	35,70	
Du 1 ^{er} juillet au dernier août	53	1 F 00	53,00	
Du 1 ^{er} août au dernier octobre	52	0 F 75	39,00	
Du 1 ^{er} novembre au dernier décembre	50	0 F 50	25,00	
Totaux	309		198,90	

[page 94 du manuscrit]

Il résulte du tableau de l'autre part que le prix moyen des journées pendant toute l'année est de 64 centimes 37 millièmes (ou 13 sous).

Ainsi d'après ce dernier prix le journalier qui ne manquerait pas une journée pendant toute l'année gagnerait la somme de 198 francs et 90 centimes.

Section cinquième

Biens nationaux

Immeubles ayant appartenu à la cure, aux prébendes des Nermonds, des Plagneux, à Messieurs les Oratoriens et au Roi qui furent considérés d'après le décret du 2 novembre 1789 comme biens nationaux mis à la disposition du gouvernement et vendus au profit de la nation en conformité de ce même décret.

La commune de S^t-Bonnet-le-Courreaux possédait avant 1793 des immeubles appartenant à la cure, aux prébendes des Nermonds, des Plagneux, à la couronne et aux Oratoriens, consistant en bâtiments, bois, haute futaye, pins et sapins, pâtures, prés, jardins et terres qui furent vendus, savoir :

Ceux de la cure consistant en un corps de bâtiment d'habitation avec un hangard et des aisances en midi d'icelui, en un autre corps de bâtiment consistant en une écurie et fenièrre au-dessus, en un jardin et deux prés situés au chef-lieu de cette commune et aux environs. Le tout fut adjugé à M^r Xavier Bavoux employé au district de Montbrison.

Ceux de la prébende des Nermonds consistant en bâtiments d'habitation composé de cuisine au rez-de-chaussée, chambre et grenier au-dessus, basse-cour et d'un pavillon à l'angle sud-est de ladite basse-cour, d'un jardin attenant du côté de midi aux dits bâtiments et basse-cour ; le tout situé audit chef-lieu de cette commune et aux environs y compris un tènement de prés et pâtures appelé les Combes et un autre tènement de prés et pâtures appelé le bois du Mas adjugé en faveur de M^r Charlat, curé de S^t-Bonnet suivant procès-verbal des membres composant le district de Montbrison du 6 octobre 1791, moyennant

savoir la maison et jardin la somme de 1 625 livres et les prés et pâtures 1 600 livres, qui fait un total de 3 225 livres.

Ceux de la prébende des Plagneux consistaient en jardin, aisance et bois haute futaye, pins et sapins, situés au hameau de Courreaux et environ rière cette commune. Le tout fut adjugé à M^r Jamier Desperichon.

Ceux des Oratoriens de Montbrison formaient un corps de domaine composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, bois haute futaye essence sapin, bruyère, jardin inculte, jardin pâture, prés et terres adjugés en faveur de Gabriel Breuil, Mathieu Grand Pierre de la commune de Roche et Jean Boëffe et Jean Vial de la commune dudit S^t-Bonnet, suivant procès-verbal de l'administration du district du 28 messidor an 4 (ou 16 juin 1796), moyennant la somme de 1 807 livres.

Et enfin ceux de la couronne consistant :

1^o En un bois appelé Loulle, essence sapins avec quelques parcelles de pâtures et bruyères contenant en totalité 109 hectares 48 ares 84 centiares qui fut adjugé suivant procès-verbal de l'administration dudit district de Montbrison du 24 fructidor an 4 (ou 10 septembre 1796) en faveur de M^r Grange qui en fit le même jour élection d'amis de Messieurs Mathon et Gony,

2^o Et le bois appelé le bois du Chard, essence sapins avec quelques parcelles de bruyères et pâtures contenant en totalité 19 hectares 2 ares et 88 centiares qui fut adjugé au secrétariat de la préfecture suivant l'acte d'adjudication du 14 mars 1807 signé de M^r Gaulne, conseiller de préfecture remplissant par intérim les fonctions de préfet, et Debanne secrétaire général de la préfecture en faveur de Pierre Vial de la commune d'Essertines-en-Chatelneuf, de François Gourou et d'Antoine Arnaud propriétaires en la commune dudit S^t-Bonnet-le-Courreaux,

Qui sont tous des immeubles de la commune qui ont été vendus comme biens nationaux au profit du gouvernement et dont les premiers et jusque y compris ceux de la prébende des Plagneux ont été en majeure partie payé en papier monnaie, c'est à dire tous les termes qui sont échus avant la loi du 29 messidor an 4 (ou 17 juillet 1796), époque à laquelle a cessé la circulation forcée du papier monnaie, valeur nominale est demeurée fixe.

Section sixième

Des notaires actuels et des minutes des anciens notaires

Les habitans de cette commune depuis un temps immémorial ont presque toujours eu l'habitude de faire recevoir leurs actes par des notaires résidant dans la commune. Cependant par des circonstances extraordinaires, ils ont été quelquefois obligés d'en faire recevoir par presque tous les notaires de l'arrondissement de Montbrison. En conséquence, pour faciliter la recherche de ces actes depuis ce jour jusqu'aux dates les plus reculées, il convient d'indiquer les notaires actuels et les noms des anciens notaires dont ils sont détenteurs des minutes, ce que nous sommes proposés de

[page 95 du manuscrit

faire de la manière suivante.

Année 1845

Matricule des notaires
de la ville et de l'Arrondissement de Montbrison.

Notaires à Montbrison

exerçant dans le ressort du tribunal civil de cette ville.

Époque de leur naissance	Année de leur installation	Messieurs
17 septembre 1788	8 janvier 1824	Chantemerle (Jean-Marie) a les minutes de M ^e Clavelloux, de M ^e Ballandrod, de M ^e Franchet ayeul, père et fils, de M ^e Basson, de M ^e Duby, de M ^e Forestier, de M ^e Labranche ayeul père et fils, de M ^e Besset, de M ^e Morel (Anne et Barthélémy), de M ^e Challaye, de M ^e Chappuis, et de M ^e Méjasson.
7 mai 1799	6 mars 1827	<p>Martin (Joseph) a les minutes de M^e Cherblanc (Louis-Anne), de M^e Cherblanc (Pierre), de M^e Danthoine, de M^e Pugnet, de M^e Chirat, de M^e Farley, de M^e Dumont, de M^e Béalem, de M^e Montginot et de M^e Demier.</p> <p>Clairet (Étienne) a les minutes de M^e Désarnaud fils de M^e Désarnaud (Mathieu), père de M^e Désarnaud (Antoine) ayeul de M^e Morel, de M^e Challaye, de M^e Dumoulin, de M^e Duros, de M^e Valézy et de M^e Demier.</p> <p>Rony (Antoine Joseph) a les minutes de M^e Levet, de M^e Bourgeade, de M^e Barrieu père et fils, de M^e Flachère, de M^e Toynet, de M^e Bouchetal et de M^e Goyet.</p> <p>Chazelle (André) a les minutes de M^e Bourboulon (Jean-Baptiste), de M^e Bourboulon (Georges) père de M^e Jacques (Barthélémy), de M^e Béalem (Thomas) et de M^e Recorbet (Jean).</p>

Notaires exerçant dans le ressort des justices de paix de l'arrondissement de Montbrison

Canton de Boën

10 sept 1777	mai 1821	Labrosse (Claude-François) a les minutes de M ^e Coupat (Noël-Pierre).
22 juin 1795	novembre 1827	Coupat (Philippe Vincent) a les minutes de M ^e Coupat son père, de M ^c Coupat son ayeul, de M ^c Pirbois, de M ^c Daumois père et de M ^c Daumois fils.
4 mars 1809		Pauche (Jean-Marie Casimir) a les minutes de M ^e Guyot (Louis Etienne), de M ^c Surieux et de M ^c Chaland.
[page 96 du manuscrit]		Vialle a les minutes de M ^e Point, de M ^c Lebon, de M ^c Coupat (Jean-Marie Joseph), de M ^c Hodin, de M ^{es} Montginot frères, de M ^e Arnon, de M ^c Ferrand de Saperet, de M ^c Ferrand père et fils, de M ^c Gaudin, de M ^c Lafond, de M ^c Ferrière, de M ^c Hodin (Jean-Baptiste) et de M ^c Recorbet fils. Rajat a les minutes de M ^e Monier et de M ^c Allognier.

Canton de S^t-Bonnet-le-Château

12 avril 1791	1818	Vissaguet (Jean-Baptiste) a les minutes de M ^c Vissaguet son père et de M ^c Tarchier.
16 janvier 1792	24 juin 1818	Buhet (Pierre-Henry) a les minutes de M ^e Buhet son ayeul, de M ^e Payet, de M ^{es} Rousset père et fils et de M ^e Siméon. Noyaux a les minutes de M ^c Noyaux son père et de M ^{es} Sigeant père et fils. Avril a les minutes de M ^c Balleynier, de M ^c Balleynier père, de M ^c Dubreuil, de M ^{es} Dupin père et fils, de M ^c Mondon et de M ^c Poncetton. Barjon a les minutes de M ^e Desmales et de M ^e Daurelle

Canton de Feurs

		Galland a les minutes de M ^e Arnaud (Jean-Baptiste), de M ^e Duval et de Mondon. Charles a les minutes de M ^e Richard (Benoît Jean) et de M ^{es} Delorme père et fils. Galley a les minutes de M ^e Rousset (Gabriel-Marie) et de M ^e Rousset père et de M ^e Rousset ayeul et de M ^e Rousset bisayeul. Brouttin a les minutes de M ^e Desgeorges, de M ^e Leclerc et de M ^{es} Chatelus père et fils.
--	--	--

		Recorbet a les minutes de M ^e Moretton.
--	--	--

Canton de S^t-Galmier

10 janvier 1792	avril 1821	Verdellet (Antoine) a les minutes de M ^e Foujols et de M ^{es} Lorange père et fils.
10 février 1792		Puvel (Antoine) a les minutes de M ^{es} Mathevon père et fils, de M ^{es} Blein Florent et Rambert, de M ^{es} Pupier (Jean et Antoine), de M ^e Faure de Montgirard, de M ^e Gras, de M ^e Roche, de M ^e Gros, de M ^e Goury, de M ^e Fayolle, de M ^e Giraud, de M ^e Donis et de M ^e Reynod.
[page 97 du manuscrit]		Foujols (Claude) a les minutes de M ^e Vissaguet, de M ^e Pinhac et de M ^e Aguiraud Bruneau a les minutes de M ^e Robertet et de M ^e Javogues Latour a les minutes de M ^e Dulac Adrien, de M ^e Dulac père, de M ^{es} Gonon père et fils et de Rey.

Canton de S^t-Georges-en-Couzan

31 janvier 1808		Coiffet (Jean-Pierre Marie Georges) a les minutes de M ^e Coiffet son père, de M ^e Coiffet, son ayeul, de M ^e Coiffet, frère de ce dernier et de M ^e Mollin.
20 juillet 1797		Bourge (Martin) a les minutes de M ^{es} Mathieu et Pierre et de M ^e Rotagnon. Robert Barthélémy a les minutes de M ^{es} Charlat père et fils, de M ^e Dupuy, de M ^e Forestier et de M ^e Thevet.

Canton de S^t-Jean-Soleymieux

18 octobre 1795	31 mai 1821	Robert (Jean-Antoine) a les minutes de M ^e Robert son père et de M ^e Coulaud.
22 février 1796	29 août 1821	Avril (Pierre-Antoine) a les minutes de M ^e Clavier, de M ^e Avril son père, de M ^e Avril François, Georges et Antoine ses ayeux, de M ^e de Langlade, de M ^e Souchon, de M ^e Moret fils de M ^{es} Moret (Georges Louis, Pierre, Georges et Jean-Baptiste), de M ^{es} Dubost père et fils, de M ^e Chavassieux d'Audebert, de M ^e Chazelle, de M ^e Réal et de M ^e Bussy. Crozet Etienne a les minutes de M ^e Bernard (Jean-Baptiste Pierre), de M ^{es} Gouzy père et fils et de M ^e Chantemerle père. Dusser (François), place supprimée, doit avoir ses minutes, celles de M ^e Rochat père et fils et de M ^e Rochat aîné, ces minutes devant être déposées en l'étude de...

Canton de Noirétable

14 novembre 1791	30 juillet 1818	Meynet (Pierre) a les minutes de M ^e Meynet son père.
16 septembre 1787	30 juillet 1818	Perdrigeon François a les minutes de son père et de son ayeul et de M ^e Dumas.
30 avril 1794	1 ^{er} mai 1821	Coste (Gabriel) a les minutes de M ^e Patural, de M ^e Rolle, de M ^e Detours, de M ^e Hodin, de M ^e Patural fils père et ayeul, de M ^e Lafond, de M ^e Grangeneuve, de M ^e Rodde père, notaire à S ^t -Didier, de M ^e Rodde, notaire à Noirétable, de M ^e Lavalette, notaire à Cervières, de M ^e Girard, notaire à S ^t -Didier et de M ^e Verdier, notaire à Noirétable. M ^e Grangeneuve avait été notaire à Champoly et Noirétable

Canton de S^t-Rambert

[page 98 du manuscrit]		<p>Crozet (Clément Duplain) a les minutes de M^e Crozet son père, de M^e Chovin, de M^{es} Apothicaire (Léon et François), de M^e Brunet, de M^e Picon, de M^e David, de M^{es} Langloys (Gabriel et Barthélémy).</p> <p>Gérentet a les minutes de M^e Chopard (Aimé Jean), de M^e Gérentet (Antoine Claude Josne Marie) son père, de M^e Gérentet (Léon Pierre Josne) son ayeul, de M^e Gérentet (Antoine) son bisayeul, de M^e Rudel, de M^{es} Gonin Jean-Baptiste, Antoine, Philippe et François, de M^e Durand, de M^e Bertholet, de M^e Bernard, de M^e Lafond et de M^{es} Glaise (Antoine et Etienne).</p> <p>Bruyas (Pierre-François Joseph) a la minute de M^e Batet Barjon, de M^e Boiron et de M^e Fanget.</p> <p>Blanc a les minutes de M^e Delanglade et de M^e Perret.</p> <p>Majoux a les minutes de M^e Mollin (Claude-François), de M^e Vignal et de M^e Clavier.</p>
------------------------	--	---

Chambre de discipline en l'année 1845

Chantemerle Jean-Marie:	Président.
Verdellet Antoine :	Sindic.
MM. Avril Pierre Antoine :	Trésorier.
Robert Jean-Antoine	Membre de la Chambre.
Bruyas Pierre-François :	Membre de la Chambre.
Martin Joseph :	Membre de la Chambre.